

EED : Les empires coloniaux au sortir de la Seconde Guerre mondiale.

QUESTIONS :

1/ La Seconde Guerre mondiale constitue un tournant pour le monde colonial et leurs métropoles. Le document, document pédagogique mettant en évidence la disparition des empires coloniaux en dix ans, montre l'avancée extrême des troupes japonaises en Asie du Sud et du Sud-Est. Ces victoires nippones ont fortement déstabilisé les puissances coloniales. La preuve de cette déstabilisation apparaît dès la première ligne du document 2. En effet, comme le rappelle Tibor Mende, en 1954, la proclamation unilatérale de l'indépendance de l'Indonésie hollandaise se produit en 1945 ("les événements de 1945").

De la même façon, les deux autres documents font référence à des insurrections s'étant produites au lendemain du second conflit mondial : l'affiche viet-minh (document 3) est datée de 1946 et l'insurrection malgache, dont l'avocat Pierre Stibbe rappelle les causes (document 4), est déclenchée le 29 mars 1947.

Ceci ne peut en rien être le fruit d'un quelconque hasard... La Seconde Guerre mondiale, bouleversant les empires coloniaux, est un élément déclencheur des mouvements d'émancipation des colonies.

2/ Les Etats-Unis se présentent alors comme les champions de la décolonisation. Montrant l'exemple, ils sont les premiers à accorder l'indépendance à un territoire asiatique alors sous leur domination : les Philippines obtiennent leur indépendance dès 1946 (document 1). Bien que prudent sur la véracité de telles affirmations, Pierre Stibbe (document 4) rapporte que nombre de Malgaches perçoivent les Etats-Unis comme les "protecteurs de la liberté des peuples coloniaux" et que la plupart des colons étaient persuadés qu'il fallait voir, derrière l'insurrection de 1947, la main américaine.

Ce sont, en effet, les Etats-Unis qui sont à l'origine de la signature de la Charte de San Francisco donnant naissance à l'ONU. L'intervention de celle-ci dans les affrontements entre nationalistes indonésiens et Hollandais est évoquée dans le document 2 : sans cette intervention onusienne (et des "autres puissances", allusion ici, notamment aux Etats-Unis, bien évidemment) la réaction hollandaise aurait été conduite par "les baïonnettes et les canons".

3/ Les peuples colonisés refusent l'exploitation coloniale subie depuis le XIXe siècle et les inégalités économiques et sociales qu'elle engendre. Indonésiens, Malgaches et Vietnamiens se rejoignent sur ces revendications de mettre un terme à la tutelle coloniale.

L'affiche de propagande viet-minh, diffusée en avril 1946, appelle à lutter contre la présence française (document 3) par la force s'il le faut : les combattants vietnamiens qu'elle met en scène sont armés et ont l'air déterminés à se battre pour leur liberté. De la même façon, c'est par la violence que les Malgaches expriment leur rejet de l'impérialisme français : des sociétés secrètes auraient joué un rôle non négligeable dans le déclenchement de l'insurrection et sont qualifiées de "présentant le caractère d'un mouvement nationaliste extrême, décidé à transformer le statut de l'île par la force" (document 4). Tout comme se soulèvent les Indonésiens qui gagneront leur indépendance par la guerre (document 1)...

4/ La riposte des métropoles relève, elle aussi, de l'action violente.

Ce raidissement des métropoles qui se refusent à concevoir la perte de leur empire colonial est particulièrement mis en évidence dans le document 2 : "Or, à part quelques rares exceptions, l'idée de ce changement les remplissait d'une telle horreur et la plupart d'entre eux se sentaient si profondément offensés par le cours de l'Histoire que l'effort d'adaptation paraissait absolument en dehors de leurs possibilités". Le document 1 signale ainsi les guerres d'indépendance que connaît alors l'Asie du Sud et du Sud-Est, tant en Indochine qu'en Indonésie.

Répression violente et pratique de la censure (l'affiche viet-minh est ainsi classée "document confidentiel" et soigneusement cachée au regard des Français de Métropole) sont donc les deux réactions aux revendications d'autonomie et/ou d'indépendance que mettent en avant les documents ici proposés.

RÉPONSE ORGANISÉE :

En 10 ans, de 1945 à 1955, les puissances coloniales doivent se plier aux demandes d'émancipation des peuples colonisés. Au sortir de la guerre, elles ne sont plus en position de force pour s'opposer à ce mouvement soutenu par les États-Unis et l'URSS et légitimé par les droits proclamés par la charte de l'ONU.

Le Royaume-Uni et la France ont reculé en Asie (document 1) et montré leur faiblesse aux peuples colonisés. Les métropoles, affaiblies par la guerre, se trouvent en difficulté pour prendre en charge les dépenses nécessaires au maintien et à la gestion de leur présence outre-mer alors qu'elles doivent porter leur effort sur la reconstruction de leurs économies. De plus, les concessions faites aux peuples coloniaux pendant le conflit et après le conflit (conférence de Brazzaville en 1944) renforcent les partis nationalistes. Dès 1941, le Premier ministre britannique, Winston Churchill, et le président américain, Franklin Roosevelt, promulguent une Charte de l'Atlantique, par laquelle ils proclament le «droit des peuples à disposer d'eux-mêmes» : tous les peuples coloniaux - essentiellement ceux des colonies britanniques et françaises d'Afrique noire - ont le droit de choisir leur forme de gouvernement, une fois gagnée la guerre contre les puissances de l'Axe. En 1944, à la conférence de Brazzaville, De Gaulle n'envisage pas l'indépendance des colonies africaines mais la participation des indigènes à la gestion de leurs propres affaires sous le contrôle de la métropole. Les États-Unis et l'URSS, grands vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale se veulent les champions de la décolonisation (document 4). Pour des raisons idéologiques, les États-Unis se veulent « protecteurs de la liberté des peuples coloniaux » et sont à l'origine de la signature de la Charte de San Francisco qui instaure le droit mondial à l'autodétermination des peuples. Dès 1946, ils accordent l'indépendance aux Philippines (document 1). L'URSS, par idéologie léniniste (« l'impérialisme, stade suprême du capitalisme »), soutient efficacement les peuples colonisés en lutte armée pour leur indépendance et veut ainsi augmenter son audience mondiale. Par ailleurs, les deux Grands, détenteurs de sièges permanents et du droit de veto au Conseil de sécurité de l'ONU, peuvent faire pression sur les puissances colonisatrices. La Déclaration universelle des Droits de l'Homme établie 1948 connaît un grand retentissement dans les colonies.

En Asie, durant la guerre, les Japonais se sont appuyés sur le nationalisme des peuples colonisés par les Européens et au départ des troupes japonaises, Sukarno proclame unilatéralement l'indépendance de l'Indonésie (document 2) puis l'instauration d'une république, imité ensuite par le leader vietnamien Hô Chi Minh (document 3). Avant même le retour des Européens, ils veulent l'indépendance. Tous refusent l'exploitation coloniale qu'ils subissent depuis le XIXe siècle. P, ainsi que l'explique l'auteur du document 4, à propos des Malgaches. Pour obtenir satisfaction, ils utilisent la propagande (le Viet-Minh en Indochine – document 3), et sont prêts à utiliser la force. À Madagascar (document 4), la résistance prend la forme d'une société secrète qui lance la révolte en 1947. En Inde (exemple qu'évoque le second document du corpus), dès avant la guerre, le Parti du Congrès, s'appuyant sur des manifestations non violentes, exigeait le statut d'État associé dans le Commonwealth. En 1942, il réclame l'indépendance. Les deux leaders indiens - Nehru et Gandhi - au côté du musulman Ali Jinnah s'accordent sous l'égide de Lord Mountbatten pour négocier l'indépendance puis la partition de l'Inde en 1947, marquée par de nombreuses violences. En Algérie, les émeutes très durement réprimées de Sétif et Constantine, en 1945, marquent une rupture entre la France et l'Algérie.

Dix ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la première conférence de Bandung, rassemblant des États d'Asie et d'Afrique récemment indépendants ainsi que des mouvements en lutte contre le colonialisme, symbolise la défaite des puissances coloniales. C'est la naissance du « tiers monde » impensable en 1945.

Composition :

L'émancipation des territoires français d'Afrique de 1945 à 1962

Sujet de bac en S en juin 2002... Les consignes de correction délivrées par le Ministère étaient les suivantes:

Le sujet se situe dans ce cadre, limitant son attente à l'exemple français, toujours abordé en classe. Comme il est rappelé aux candidats, la chronologie qui accompagne le sujet est seulement indicative. Elle les aidera à retrouver des thèmes et des jalons qui permettent une lecture du processus de décolonisation dans l'Afrique française. Le développement n'implique donc pas une explication détaillée de chacun des événements évoqués ici. Le candidat construira son exposé en s'appuyant sur les exemples et les arguments de son choix.

1. Les attentes :

Une évocation des racines des nationalismes en Afrique, de l'émergence de mouvements nationalistes organisés, du rôle des populations de ces territoires dans le second conflit mondial.

L'espérance de réformes et la lenteur de l'évolution du système colonial français.

La distinction entre deux processus d'accès à l'indépendance :

- transition relativement pacifique par la négociation*
- ou conflit armé*

2. A valoriser :

- le rappel préalable de l'étendue des territoires français en Afrique, de la diversité des statuts (AOF, AEF, protectorats, cas particulier de l'Algérie)

- les copies établissant des liens entre la description des processus de décolonisation en Afrique et le contexte international (Guerre froide, Bandoung, Suez, ONU, etc.)

- distinction entre le cas algérien (colonie de peuplement, départementalisation,...) et celui des protectorats (précocité de l'indépendance du Maroc et de la Tunisie).

- En conclusion :

** les répercussions sur la vie politique en métropole des problèmes coloniaux.*

** multiplicité et fragilité des Etats issus du processus de décolonisation.*

** les nouvelles formes de dépendance des anciens territoires coloniaux sous domination française (maintien de la tutelle économique, militaire, culturelle...)*

3. Les écueils :

- Absence de fil conducteur

- Priorité abusive accordée à l'exposé de connaissances au risque de la confusion

- Erreurs grossières de chronologie

- Risque d'un développement excessif de l'impact sur la France de la question coloniale.

- Meilleure connaissance de la situation en Algérie et Afrique du Nord qu'en Afrique noire.

- Sujet souvent bien posé en introduction, capacité à conclure de façon nuancée (de l'indépendance politique au sous-développement économique) mais développement brouillon perdant de vue de sujet ou la problématique proposée.

En 1945, les possessions françaises représentent le deuxième empire colonial au monde. Outre l'Indochine, en Asie, et quelques îles dans les Antilles, l'Empire s'étend en Afrique noire sur deux grands ensembles régionaux, l'AOF et l'AEF, ainsi que sur l'île de Madagascar et en Afrique du Nord, les protectorats marocain et tunisien, ainsi qu'en Algérie qui a le statut de colonie. En 1962, avec l'indépendance de l'Algérie, la France cesse d'être une puissance coloniale.

Pourquoi l'émancipation des colonies françaises en Afrique fut-elle un processus lent et difficile? Nous essayerons de répondre à cette question en faisant d'abord le point sur les causes de l'ébranlement de l'empire colonial, puis nous étudierons la décolonisation du Maghreb et dans une dernière partie celle de l'Afrique noire.

Les peuples colonisés d'Afrique du Nord et d'Afrique noire ont assisté avec stupeur à l'effondrement militaire de la France en 1940. Par la suite, la population des pays colonisés a largement participé à l'effort de guerre de la France libre de de Gaulle. Une grande partie des troupes des Forces françaises libres était composée d'Africains, originaires d'Afrique noire ou d'Afrique du Nord. L'effort de guerre s'est traduit aussi par une hausse des impôts et des emprunts.

De Gaulle a dû faire des promesses de réforme du système colonial. En 1944, à la conférence de Brazzaville, au Congo, il promit d'associer les peuples dépendants à la gestion des affaires publiques de leur pays, tout en refusant, l'idée d'indépendance.

Durant la guerre, les mouvements nationalistes se sont renforcés. En Afrique du Nord, les mouvements nationalistes, l'Istiqlal au Maroc, le Néo-Destour de Bourguiba en Tunisie et le parti de Messali Hadj en Algérie, sont des mouvements radicaux qui revendiquent l'indépendance. Leurs dirigeants sont issus de la petite bourgeoisie urbaine. Ils ont été formés dans les écoles françaises mais sont exclus des responsabilités politiques et administratives par le système colonial. En Afrique noire, ce sont les besoins de la métropole en matières premières et en produits alimentaires qui, favorisant le développement d'une bourgeoisie de planteurs et de commerçants, a permis l'émergence d'un mouvement nationaliste. En 1946, est créé le Rassemblement démocratique africain (RDA) avec Houphouët-Boigny.

Par ailleurs, les deux grands vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale sont favorables à la décolonisation. En effet, l'URSS, depuis 1917, s'est fait le champion des peuples coloniaux, et, en 1947, la doctrine Jdanov affirme que le "camp anti-impérialiste" doit s'appuyer sur les luttes des peuples coloniaux. Quant aux États-Unis, ils sont, depuis Wilson, hostiles à la colonisation, et les dirigeants nationalistes africains ne manquent pas de faire référence à la charte de l'Atlantique de 1941 qui affirmait le droit des peuples à choisir leur gouvernement.

La réponse des autorités françaises aux revendications nationalistes est en deçà de ce que la situation exigeait et en deçà des espoirs suscités par la conférence de Brazzaville. Certes, la Constitution de 1946 a marqué une évolution en remplaçant l'Empire français par l'Union française. Celle-ci proclama l'égalité raciale et abolit le travail forcé. Elle ne parlait plus de « colonie » et accordait le droit aux populations d'élire des représentants à une assemblée de l'Union française à voix consultative dont la moitié des élus étaient des représentants de la métropole. Derrière le changement de vocabulaire, peu de choses avaient réellement changé et le pouvoir était toujours détenu par le gouverneur nommé par le gouvernement français.

Cette timidité dans les propositions de réformes s'explique par le consensus, partagé à la fois par la classe politique de la droite à la gauche socialiste (le PCF adoptant une ligne anticolonialiste à partir de 1947) et par la majorité de l'opinion publique, sur la nécessité de maintenir les liens entre la métropole et les territoires coloniaux. Ces liens étant présentés comme un facteur indispensable pour maintenir à la France son rang de grande puissance.

C'est une politique de force qui est opposée aux revendications nationalistes, choix qui se concrétise par le choix de la guerre pour maintenir l'Indochine dans l'Union française. En Afrique du Nord comme en Afrique noire, ce refus se manifeste également par une politique de mise au pas des colonies.

Le Maghreb français se composait de deux protectorats, le Maroc et la Tunisie, et de l'Algérie qui était la seule colonie de peuplement. Dans les trois pays, les Français détenaient tous les leviers politiques et économiques. Le *lobby* colonial s'opposait à toute réforme. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les nationalistes de l'Istiqlal au Maroc et ceux du Néo-Destour en Tunisie sont pourchassés. En 1952, le dirigeant nationaliste tunisien Bourguiba est arrêté. La tension est permanente, grèves générales, manifestations durement réprimées, début de guérilla, sont autant de preuves de l'extrême tension qui régnait alors dans les deux protectorats. Le risque d'une guerre de décolonisation, au début des années 1950, était bien réel. En 1954, l'arrivée de Mendès France au gouvernement va débloquer la situation. Mendès France,

en un mois, fit la paix en Indochine qui devint indépendante. Dans la foulée, il se rendit en Tunisie, où, à Carthage, il prononça un discours dans lequel il accordait aux Tunisiens le droit à l'autonomie interne. Le même processus fut engagé avec le Maroc. Ces deux pays accédèrent finalement à l'indépendance en 1956 sous le gouvernement Guy Mollet.

Alors que l'agitation régnait au Maroc et en Tunisie, l'Algérie semblait bien calme. Mais, il faut dire que le 8 mai 1945, alors que la France célébrait la capitulation allemande et la fin de la guerre, des émeutes nationalistes éclataient à Sétif et dans le Constantinois. La réponse du Gouvernement provisoire de la République française dirigé par de Gaulle fut particulièrement violente: on compta plusieurs milliers de victimes. Le mouvement nationaliste fut décapité, ses leaders et ses militants arrêtés ou assignés à résidence. Il mit une dizaine d'années à se relever de cette défaite.

L'Algérie était une exception dans l'empire colonial, c'était la seule colonie de peuplement avec un million de Français pour neuf millions de musulmans. Les inégalités sociales étaient importantes en faveur de la minorité européenne. D'un point de vue politique, un nouveau statut, en 1947, avait mis en place l'autonomie financière de l'Algérie et une assemblée algérienne mais avec deux collèges; le million d'Européens ayant la même nombre de représentants que les neuf millions de musulmans. Ce statut, qui ne changeait pourtant pas grand chose, fut vidé de son contenu par le fait que l'administration française pratiqua un trucage éhonté des élections dans le but d'écarter les nationalistes algériens.

Le mouvement nationaliste algérien, qui avait souffert de la répression qui avait suivi les émeutes de Sétif, était, au milieu des années 1950, en crise. Beaucoup de militants reprochaient aux leaders leur inaction. le 1er novembre 1954, une série d'attentats eut lieu dans toute l'Algérie. Ils furent revendiqués par une nouvelle organisation, le FLN (Front de libération nationale), qui prônait la lutte armée pour arracher l'indépendance. la guerre d'Algérie venait de commencer, elle allait durer huit ans.

La réaction du gouvernement français fut claire et nette: refus de toute négociation. François Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur de Mendès France, affirma que "l'Algérie c'est la France". En 1956, le gouvernement Guy Mollet décida l'envoi du contingent en Algérie, ce fut l'escalade et l'armée exerça bientôt de fait le pouvoir. l'emploi de la torture devint banal. le 13 mai 1958, la crainte de la minorité européenne de voir investir un gouvernement favorable à la négociation provoqua la chute de la IV^e République, le retour du général de Gaulle au pouvoir et la naissance de la Ve République.

Au début, les partisans de l'Algérie française pensaient que de Gaulle était le seul capable de garder « l'Algérie française ». Mais de Gaulle comprit assez vite que l'indépendance était inéluctable et que la guerre ternissait l'image de la France dans le monde. Et, dès 1959, il commença à envisager l'autodétermination pour l'Algérie. Il dut, dès lors, faire face à la minorité européenne et aux généraux qui refusaient cette politique. les négociations s'engagèrent pourtant et aboutirent le 18 mars à la signature des accords d'Évian qui instaurèrent un cessez-le-feu. Début juillet 1962, l'Algérie proclama son indépendance. la guerre a coûté la vie à 20 000 soldats français et au moins à 300 000 Algériens et l'indépendance provoqua l'exode massif de la population européenne.

Comparativement au Maghreb, l'Afrique semble avoir connu une indépendance plus calme. Pourtant, en 1947, le gouvernement français devait réprimer à Madagascar une insurrection nationaliste, affirmant ainsi sa volonté de maintenir par la force sa domination coloniale.

Le grand parti nationaliste d'Afrique noire, le RDA, est né à Bamako en 1946. le RDA réclamait l'émancipation et regroupait l'ensemble des pays composant l'AOF et l'AEF. Au début très radical, le RDA se rapprocha du Parti communiste français. le RDA fut persécuté par l'administration car accusé d'être une émanation communiste dans un contexte marqué, à partir de 1947, par le démarrage de guerre froide.

En 1950, le RDA rompit avec le PCF et adopta une ligne politique plus modérée ne revendiquant plus qu'une souveraineté associée à la France.

l'agitation en Afrique noire était cependant permanente, il était clair que les populations n'étaient pas satisfaites des timides réformes accordées par l'administration française. Comme en Afrique du Nord, la période fut marquée par des grèves, des fusillades, une agitation permanente. À Madagascar, une véritable insurrection éclata en mars 1947 et les insurgés donnèrent du fil à retordre à l'armée française jusqu'à la fin de 1948. l'insurrection coûta la vie à plusieurs milliers de Malgaches. Cet événement à lui seul suffirait pour s'interdire de parler de décolonisation "pacifique" pour l'Afrique noire.

Le gouvernement Guy Mollet qui accorda l'indépendance au Maroc et à la Tunisie fut à l'origine de l'évolution du statut des territoires d'Afrique noire. La guerre d'Algérie jouant sans doute là un rôle important, dans la mesure où le gouvernement ne pouvait pas prendre le risque de voir se créer d'autres foyers de tensions dans les territoires dominés. En juin 1956, fut votée la loi-cadre Defferre. C'était une loi libérale qui prévoyait la marche vers l'autonomie et l'africanisation des cadres, mais là encore, les autorités françaises étaient en deçà des aspirations des populations qui réclamaient l'indépendance. De plus, certains leaders nationalistes reprochèrent à la loi-cadre de favoriser la balkanisation de l'Afrique.

On l'a vu, de Gaulle avait compris que le temps des liens coloniaux classiques était révolu. À l'occasion de son retour au pouvoir en 1958, il proposa la mise en place d'une Communauté qui reconnaissait le statut d'État aux territoires africains et prévoyait l'instauration d'un lien fédéral entre la France et ces territoires. Il demanda l'adhésion par référendum. Tous les territoires répondirent "oui", à l'exception de la Guinée, où le leader nationaliste Sékou Touré appela à voter "non". En 1959, de Gaulle annonça que la Communauté pourra être formée d'États complètement indépendants. Ce fut la porte ouverte aux indépendances qui furent proclamées tout au long de l'année 1960. l'émancipation de l'Afrique noire s'est traduite par sa balkanisation et la naissance d'États peu viables économiquement car enclavés comme le Mali ou le Niger. Malgré l'indépendance, la France a gardé une influence économique et diplomatique en Afrique noire, n'hésitant pas pour cela à y installer des régimes dictatoriaux et corrompus qu'elle n'a pas hésité à défendre militairement en y envoyant ses troupes, comme par exemple au Tchad ou au Gabon, s'attirant l'accusation de pratiquer un néo-colonialisme.

L'émancipation des colonies françaises d'Afrique a été longue et difficile tant les gouvernants considéraient que la France ne pouvait plus être une grande puissance sans elles. C'est la lutte des peuples coloniaux qui l'a contrainte à leur rendre leur indépendance. Si l'indépendance de l'Algérie fut le fruit d'une guerre longue et meurtrière, il serait faux de penser que les autres colonies ont obtenu leur indépendance "pacifiquement". Ce serait laisser croire que finalement les choses se sont passées dans le calme, voire démocratiquement. Ce serait oublier les grèves, les manifestations et les insurrections durement réprimées à Madagascar, au Maroc, en Côte-d'Ivoire, au Cameroun et ailleurs.